



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

16

REUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2007

COMPTE-RENDU RÉSUMÉ

L'Assemblée Générale de l'Office International de l'Eau s'est réunie le 27 juin 2007 dans les locaux d'Athènes Services, 8 rue d'Athènes, 75009 Paris sous la présidence de M. Christian FUNKEN en l'absence de M. Jean RENARD retenu pour des raisons de santé. L'Assemblée Générale souhaite un prompt rétablissement au Président, M. RENARD.

Le Président a rappelé que l'Assemblée Générale se tient ce même jour couplée avec la réunion du Conseil d'Administration et qu'un autre Conseil d'Administration se tiendra en décembre 2007.

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2006

Le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 a été approuvé à l'unanimité.

II-1) BILAN D'ACTIVITÉ 2006 – CPO – TRÉSORERIE

M. DONZIER rappelle à l'Assemblée Générale qu'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), triennale pour la période 2005 à 2007, a été signée le 18 mars 2005 avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Direction de l'Eau et DGAFAI/SAI, pour un montant total de subvention de 8,601 M€ sur 3 ans.

La CPO porte sur trois objectifs prioritaires de l'activité statutaire de l'Office :

- 1) promouvoir les principes de la gestion intégrée des ressources en eau dans le monde et la bonne gouvernance des services collectifs des eaux,
- 2) développer l'information, le partage des connaissances et l'accès à la documentation en mettant en réseau les acteurs de l'eau, en France, en Europe et dans le monde,
- 3) développer la normalisation des données sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et leurs usages et favoriser leur échange, leur gestion et leur accès en France et en Europe.

La CPO 2005-2007 avec le MEDAD a porté sur un financement de 2,867 M€ en 2006 pour les 3 catégories d'activités statutaires soutenues par le Ministère, dont 100.000 € au titre du SAI.

L'activité 2006 s'est située dans le prolongement de celle de 2005 pour les projets pluriannuels déjà en cours (centre de formation en Afrique du Sud, SINA/SIRA au Mexique, Tisza, ...).

En 2006, le CNFME aura réalisé 386 sessions de formation au catalogue, soit 262 thèmes de stages pour un chiffre d'affaires de 3,500 M€.

Sur les 12 stages expérimentaux inscrits pour la première fois au catalogue sur les déchets ménagers, deux seulement ont été réellement ouverts. Il faut poursuivre la promotion du nouveau catalogue en 2007.

22 stages ont été décentralisés sur des sites partenaires.

Le bilan d'activité de l'année 2006 est, en outre, essentiellement marqué par :

- La réalisation réussie de trois « Journées de l'OIEAU » expérimentales,
- Le site Internet de l'OIEAU qui a continué sa progression, avec notamment le succès persistant de C@rtel. Le cap des 4.000.000 de visiteurs a été atteint en 2006,
- Plusieurs études pour des organismes français : INTER-REG Ouest Atlantique, méthodologie des projets hydroélectriques, Forum de l'eau en Limousin, consultation du public à La Martinique, étude économique Seine-Amont pour l'AESN, comparaison des pratiques de police des eaux en Europe de l'Ouest, l'audit du service assainissement de Limoges Métropole...

Pour la Coopération Internationale :

- Bien sûr le Forum Mondial de l'Eau de Mexico aura été le fait marquant du 1^{er} trimestre 2006 et la Conférence « EURO RIOB 2006 » de Megève celui de la rentrée de septembre,
- Le jumelage préadhésion en Turquie, dont le contrat aura été bien difficile à négocier dans le détail,
- Le financement par l'UE, au titre de la Facilité Européenne de l'Eau, de l'appui à l'Autorité du Bassin du Niger, de SADIEau et de IWRM-NET II au titre du PCRD en fin d'année,
- La deuxième phase du projet SEMIDE, qui se poursuit en Méditerranée. Il faut noter l'officialisation de la réunion annuelle des Directeurs de l'Eau Euro-méditerranéens, qui après Rome les 26 et 27 novembre 2005, s'est réunie à nouveau à Athènes les 6 et 7 novembre 2006,
- La coopération franco-mexicaine sur le SINA et les SIRA, dont le financement français s'est arrêtée malheureusement en 2007,

- Les jumelages pré et post-adhésions en Europe Centrale, notamment en Pologne sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau, qui s'est achevé à l'automne 2006,
- Les projets européens pour la Commission Européenne : « Twinbasin », « WFD-learn », « INECO », « Water Strategy Man », « MELIA », « Depuranat », « substances prioritaires » ...,
- Le projet de bassin pilote de la Tisza, sur crédits du FFEM,
- Le projet de création du centre de formation en Afrique du Sud, sur crédit FSP,
- Le projet de création du centre de formation de l'Algérienne des Eaux, sur crédit de la Coopération belge,
- Une coopération renforcée avec l'ONEP (Maroc), le CITET (Tunisie) avec l'Algérienne des Eaux, le Comité International de la Croix Rouge ...,
- Le projet « RMSU » en Méditerranée, conjointement avec l'IME,
- L'expertise pour le Ministère des Affaires Etrangères, en particulier en appui à la création des Commissions Internationales de la Volta et du Congo (CICOS), et plusieurs autres expertises au Cambodge, en Ethiopie, au Kenya, Rwanda, Congo, Ouganda, Turquie ...,
- L'étude de l'observatoire de la GIRE pour la CEDEAO,
- L'appui au Centre Thématique Eau de l'Agence Européenne de l'Environnement s'est aussi terminé fin 2006...

Plusieurs Cahiers Techniques ont été publiés ou réédités.

Le Guide Eurostat des données de l'assainissement a été aussi réédité en 2006.

Une nouvelle CPO avec le Ministère de l'Equipement pour 50.000 € en 2006, a porté sur la promotion du système français de gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement municipaux, suite aux réunions positives avec les partenaires concernés des 29 avril et 6 juillet 2004.

Une CPO a été également négociée avec le Ministère de la Santé pour des activités spécifiques du SANDRE, une conférence nationale sur les périmètres de protection, des actions d'information et de formation et la promotion à l'étranger du Système français de surveillance, le suivi de la convention UNECE, notamment dans l'Europe élargie, pour un montant de 75.000 € en 2006.

II-2) CLÔTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2006

Dans ces conditions, le budget 2006 s'établit à 10,205 M€ en produits et 9,932 M€ en charges d'exploitation dont 5,029 de masse salariale, soit un résultat net après impôt sur les sociétés de 184 M€.

La dotation calculée pour l'Intéressement du personnel s'élève à 197,000 € et l'enveloppe de participation à 22,000 €.

La trésorerie a continué de s'améliorer grâce à la diligence de la Direction de l'Eau sur les règlements de la CPO et à l'affacturage. Elle aura toujours été supérieure à 1.000.000 € en 2006.

L'Assemblée Générale a pris connaissance de ce bilan d'activités pour l'année 2006, du compte d'exploitation 2006 et du bilan au 31 décembre 2006.

Elle se réjouit que pour la première fois l'Office puisse procéder à la redistribution au personnel des enveloppes d'Intéressement et de Participation.

Elle remercie la Banque Tarneaud, le Crédit du Nord, la Société Générale et la Banque Nationale de Paris pour leur soutien.

Elle se félicite de la bonne exécution de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, qu'elle remercie pour son soutien. Elle remercie les Ministères de l'Equipement et de la Santé pour avoir initié en 2006 de nouveaux processus pluriannuels sur la base de CPO.

M. LIMOUZINEAU, Commissaire aux Comptes, a rappelé les vérifications auxquelles il a procédées et présenté ses projets de rapports réglementaires officiels à l'Assemblée Générale.

Sur ce rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale arrête définitivement le compte d'exploitation 2006 et le bilan au 31 Décembre 2006, elle approuve les rapports du Commissaire aux Comptes, et décide de l'inscription du bénéfice net de 184.000 € au report à nouveau.

III-1) PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ 2007 – COMPTES PRÉVISIONNELS

Outre les CPO avec le MEDAD et le Ministère de la Santé et la poursuite des grands projets débutés en 2005-2006 et qui se poursuivront en 2007, l'année en cours sera marquée par, notamment :

- Le démarrage effectif d'IWRM-Net et de SADIEau, l'appui à l'Autorité du Bassin du Niger, notre participation dans INECO.
- Le jumelage sur la DCE à Malte, et la poursuite du jumelage avec la Turquie,
- La fin du projet FFEM sur la TISZA,
- La poursuite du projet de Centre de Formation en Afrique du Sud,
- La 7^{ème} Assemblée Générale du RIOB en juin à Debrecen en Hongrie, ainsi que l'Assemblée Générale du RAOB à Johannesburg en mars et la Conférence « EURO-RIOB » à Rome à l'automne,
- L'achèvement du projet Twinbasin,
- Le lancement de la préparation du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Istanbul,

- La création officielle du Partenariat Français pour l'Eau,
- Le catalogue 2007 du CNFME qui prévoit 428 sessions de formation eau et déchets, correspondant à 284 thèmes de stages, dont 25 sur les déchets, ainsi que trois modules de formation interactive sur Internet,
- Les « Journées de l'OIEAU » qui sont poursuivies et renforcées dès le 1^{er} semestre, avec d'ores et déjà un fort taux d'inscriptions,
- Le site C@rtel-Eau sera rénové en partenariat avec l'AMF et deviendra « l'eaudanslaville » avec plusieurs rubriques sur abonnement,
- L'ouverture d'un nouveau site « eaudanshabitat »,
- « Eaudoc » sera doté d'un nouveau moteur de recherche performant,
- Une éventuelle étude d'un centre de formation au Pérou,
- Une coopération renforcée avec le GWP.
- L'étude de faisabilité du centre de formation de Riyad en Arabie Saoudite que l'OIEAU vient de remporter sur appel d'offres International conjointement avec le BRGM, ainsi que des perspectives pour une étude de centre de formation en Libye,
- Le projet de test d'indicateurs de performance des organismes de bassin africains sur financement de la Facilité Européenne pour l'Eau en Afrique.
- Un projet d'appui à la réforme de la politique de l'Eau dans l'Etat du Tocastins au Brésil,
- La participation active de l'OIEAU et du RIOB dans la Conférence de Paris « Citoyens de la Terre » début février à l'Elysées, au colloque franco-japonais, à la Conférence Internationale sur la gestion par bassin à Antalya en Turquie, au Colloque sur l'eau en Méditerranée de Constantine en Algérie, à l'assemblée générale du GWP-Caraïbes à St Vincent...
- Une évaluation des perspectives de coopération franco-québécoises et de création d'un réseau Nord Américain des Organismes de Bassin (ROBAN)...
- Plusieurs opérations en cours de finalisation en Asie (Chine, Philippines, Vietnam...).

Dans ces conditions, le budget prévisionnel 2007 s'établit à ce stade à 10,613 M€ en recettes et 10,408 M€ en dépenses soit un résultat d'exploitation de 205.000 € et un résultat net après impôt de 132.000 €, légèrement en retrait par rapport à 2006.

L'augmentation à 5,309 M€ de la masse salariale s'explique notamment par un nombre important en 2006 de congés de maladie et de maternité et donc un remboursement partiel des salaires par la sécurité sociale.

L'Assemblée Générale a pris connaissance de ces perspectives d'activité et a approuvé ce budget prévisionnel actualisé pour 2007.

L'Assemblée Générale demande cependant à la Direction une grande vigilance sur l'évolution de la masse salariale compte tenu des augmentations de la valeur du point et des requalifications significatives de salaires acquises. Elle rappelle que celle-ci ne doit pas dépasser 5.300 M€ (hors reprise), en 2007, y compris toutes les mesures acquises ou en cours de discussion avec les syndicats et le Comité d'Entreprise et de l'augmentation de 2,5% de la valeur du point à compter du 1^{er} janvier 2007.

III-2) CPO EN 2007 AVEC LE MEDAD ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

M. DONZIER rappelle à l'Assemblée Générale que la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, Direction de l'Eau et DGAFAI/SAI, porte sur un montant total de subvention de 3,014 M€ en 2007, y compris 0,100 M€ du SAI.

Les avenants aux CPO avec le MEDAD-DAEI (ex Ministère de l'Equipement) ainsi que la DEPPR et avec le Ministère de la Santé devraient être signés également sur des montants équivalents ou en très légère progression par rapport à 2006.

IV) NÉGOCIATIONS SALARIALES – PRIMES – ACCORDS D'ENTREPRISE – PER DIEM

M. Donzier rappelle aussi que l'année 2005 avait été marquée par de fortes revalorisations de la valeur du point au titre de la convention collective des organismes de formation, qui ont dépassé significativement le taux d'inflation.

M. DONZIER rappelle qu'un accord d'intéressement aux résultats a été signé en Juin 2006 avec le Comité d'Entreprise, après un référendum interne, pour être applicable sur les résultats de 2006.

Un accord d'entreprise sur la création d'un compte épargne temps a été signé également fin juin 2006.

L'accord d'entreprise concernant l'annualisation des temps partiels a été aussi signé depuis.

La négociation d'un nouvel accord sur la participation était devenue obligatoire, compte tenu des résultats de l'exercice 2006, ainsi que l'ouverture d'un Compte Epargne Entreprise auprès de la Banque Tarneaud.

Un plan de carrière de longue durée, pour les collaborateurs concernés, qui sont de plus en plus nombreux à l'Office, est en cours de négociation avec les syndicats, pour réajuster le différentiel avec les jeunes embauchés.

L'Assemblée Générale réaffirme son soutien à une politique salariale liée aux résultats de l'Office, à la performance individuelle des agents et à leurs responsabilités hiérarchiques réelles, dès lors que l'inflation est déjà couverte par les augmentations officielles de la valeur du point dans le cadre de la convention collective.

L'Assemblée Générale se félicite de la signature de ces accords d'entreprise sur la participation, l'annualisation des temps partiels et la création d'un Compte Epargne Entreprise et des primes de résultats et d'intéressement substantielles, qui ont pu être d'ores et déjà attribuées au titre de 2006.

Le Directeur Général est chargé de négocier au mieux avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux une poursuite de la politique salariale très généreuse engagée depuis 5 ans, dans le cadre ainsi fixé, compte tenu de l'avancée majeure que représente d'ores et déjà l'accord sur l'intéressement des salariés aux résultats.

Il a été rappelé que les élections au mois d'octobre d'un nouveau Comité d'Entreprise ont fortement modifié la répartition syndicale au sien de cette instance.

Le Ministère de la Santé a demandé que P. CHANTREL soit mis en position de détachement à la fin de sa mise à disposition en octobre 2006, ce qui n'a pas été possible économiquement pour l'Office. M. DONZIER négocie au mieux ce problème, éventuellement dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère. Pour le moment le Ministère adopte un statut quo sur cette question.

Le détachement du Directeur Général a été renouvelé le 1^{er} Novembre dernier, pour une nouvelle période de 5 ans.

Le départ en retraite de René KERSAUZE est prévu en septembre 2007. Le départ en retraite du Secrétaire Général au printemps 2008 et un remplacement « en sifflet » devra être anticipé dès le mois d'octobre 2007.

Le Ministère de l'Agriculture a bien voulu mettre à disposition de l'Office deux nouveaux ingénieurs du GREF, Madame Coralie NOEL et M. Daniel VALENSUELA, ce dont l'Assemblée Générale le remercie.

Le Président rappelle à l'Assemblée Générale qu'une prime de sujétions spéciales est aussi attribuée aux directeurs, aux personnels travaillant à la DG et aux fonctionnaires mis à disposition, aux chefs de service et aux assistantes des Directeurs à Limoges, La Souterraine et Sophia-Antipolis, pour compenser les importants dépassements d'horaires liés à leurs fonctions et les contraintes de déplacements très fréquents.

V) VENTE DU BÂTIMENT DE SOPHIA-ANTIPOLIS (2ÈME TRANCHE)

La Fondation Sophia-Antipolis a confirmé son souhait d'acheter le 2^{ème} lot sur la base de la nouvelle estimation du service des domaines qui s'élève à 496.000 € et 25.500 € pour les parkings associés et sur la base de l'échange de Conseil d'Administration, objet de l'accord signé le 1^{er} décembre 2006.

L'autorisation préalable du Préfet de Paris pour cette vente nous est parvenue en date du 22 février 2007.

La vente définitive devrait intervenir en début de l'automne 2007, compte tenu des délais très longs du notaire.

L'Assemblée Générale approuve définitivement la dernière offre de la Fondation Sophia-Antipolis pour l'achat de la deuxième tranche de la partie non occupée par l'Office de son bâtiment de Sophia-Antipolis, sur la base du prix estimé par le service des Domaines, et de l'autorisation statutaire donnée par le Préfet de Paris.

VI) SITUATION DES CONTENTIEUX

M. MONTREDON a rappelé une nouvelle fois que l'Office a contesté le redressement effectué par l'URSSAF sur les indemnités versées aux fonctionnaires de l'Etat intervenant dans les jumelages préadhésion en Europe de l'Est.

Par lettre du 15 novembre 2004, l'URSSAF des Alpes-Maritimes nous a fait savoir que la Commission de Recours Amiable avait rejeté notre demande. Il a été décidé de contester cette décision et de saisir la juridiction compétente, tout en demandant au Ministère de l'Ecologie de saisir le SGCI, afin de clarifier une position du Gouvernement sur ce problème, qui doit évidemment concerner tous les opérateurs de jumelages.

La décision rendue en décembre 2006 en 1^{ère} instance a débouté l'Office et donné raison à l'URSSAF. Le Conseil d'Administration a décidé d'interjeter appel de cette décision. Le jugement n'est toujours pas intervenu.

Dans le cadre du jumelage avec la Pologne, le Ministère des Affaires Etrangères a eu également des difficultés pour clore le dossier du précédent Conseiller Résident à Varsovie, dont le contrat a dû être résilié suite à un accident de santé survenu début 2005 (problème d'indemnité, de congés et de remboursement au CFCU d'avances sur frais ...).

En particulier, suite au décès de l'agent concerné en juin 2006, il a été impossible de recouvrer un trop perçu sur les indemnités de résidence en Pologne, dont l'OIEAU se retrouve redevable devant la Délégation de la CE en Pologne. Une démarche amiable auprès des héritiers a échoué.

L'Assemblée Générale décide donc d'engager les procédures contentieuses nécessaires sur la base du projet d'assignation préparé par FIDAL.

VII) EXTENSION DU HALL DU CNFME À LIMOGES

M. DONZIER rappelle la nécessité de réaliser les améliorations indispensables en matière d'hygiène et de sécurité tant des personnels que des stagiaires en Limousin.

Le projet d'extension du Hall du CNFME à Limoges se réalise selon le calendrier prévu. L'inauguration est prévue pour la mi-octobre 2007.

Les relations avec la Ville de Limoges et son Service des Eaux sont excellentes : celle-ci a procédé au déclassement du terrain d'emprise de la voie communale pour permettre l'extension du CNFME à Limoges, ainsi qu'à la régularisation des baux emphytéotiques sur les terrains municipaux.

Cette extension a nécessité le recours à un emprunt, de 380.000 € auprès de la BNP, sur la base du projet chiffré de l'architecte, sur 10 ans à un taux de 4,35 %, avec une hypothèque sur le bâtiment financé, sur un total de 491.292 €, compte tenu des subventions de 105.000 € de la Région Limousin et du Conseil Général de la Haute-Vienne et des travaux de sol réalisés en régie par la Ville de Limoges. L'autorisation du Préfet de Paris a été obtenue le 11 juillet 2006.

Le projet d'extension des installations de La Souterraine est en cours d'étude et devrait pouvoir être négocié en 2008 avec les Collectivités Locales et l'Etat en Limousin.

VIII) LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES : ONEMA

20

La Loi sur l'Eau a été définitivement publiée le 31 décembre 2006.

Il semble acquis que L'ONEMA ne cherchera pas à récupérer en régie les tâches déjà effectuées par d'autres organismes, dont l'OIEAU, et qu'il contractualisera avec les opérateurs compétents pour cela, au moins dans les premières années.

L'Assemblée Générale a rappelé une nouvelle fois que le rôle statutaire de l'OIEAU, en tant que « centre français de normalisation des données sur l'eau » et de service commun de documentation, devait être préservé, tout comme ses interventions sur le marché européen dans ce domaine.

La CPO actuelle avec le MEDAD s'applique comme prévu initialement pour l'année 2007, ce qui laisse le temps nécessaire pour envisager sereinement la poursuite des activités de l'OIEAU à partir de 2008, dans le cadre nouveau de l'ONEMA pour les objectifs 2 et 3.

Une nouvelle CPO sera négociée avec le MEDAD pour l'objectif 1.

L'Assemblée Générale souhaite obtenir le plus rapidement possible de l'Administration confirmation de l'évolution du Système National d'Information sur l'Eau et des activités documentaires statutaires de l'OIEAU, dans le sens d'un partenariat entre l'ONEMA et l'OIEAU, et que les modalités contractuelles de leur poursuite soient négociées avant la fin 2007 dans les meilleures conditions possibles.

IX) RIOB – STP EN 2007

C'est l'Italie qui organisera « EURO-RIOB 2007 » à Rome en novembre 2007.

Après la tenue en Mars de l'Assemblée Générale du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) à Johannesburg en Afrique du Sud, l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB s'est tenue début juin à Debrecen en Hongrie. 200 délégués y ont participé venant de tous les continents.

Il est prévu que le STP-RIOB participe également en 2007 au colloque du COVABAR à Sorel-Tracy au Québec en Septembre et au Forum International de la « Yellow River » à Dongying en Chine en Octobre.

X) QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale a également évoqué les différentes questions suivantes :

- ◆ Les statistiques détaillées d'accès aux sites Internet,
- ◆ Les projets des nouveaux sites Internet « eaudanslaville » et « eaudanshabitat »

- ◆ l'audit du SEMIDE par la Commission Européenne, en espérant pouvoir signer avec la Commission Européenne une nouvelle convention 2008-2010 pour la 3^{ème} tranche de développement. L'activité 2007 étant entièrement financée sur les reliquats.
- ◆ La revue de presse 2006, présentée par Madame RUNEL, qui référencie 861 articles de presse écrite et 25 interviews de radios et de télévision,
- ◆ La confirmation de l'adhésion de l'OIEAU au Partenariat Français pour l'Eau officiellement crée le 22 mars 2007 en présence de la Ministre de l'Ecologie.
- ◆ Les cotisations statutaires pour 2008, qu'elle a fixé aux mêmes montants qu'en 2007, soit respectivement à 8.000 €, 4.000 €, 3.000 € et 1.000 €.

L'Assemblée Générale a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour les bons résultats économiques qu'ils obtiennent et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Le Président

C. Funken

